

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, j'ai dit hier au comité des prévisions budgétaires, et je le répète même avec plus de force aujourd'hui, car le ministère a fait d'autres vérifications, que rien n'indique que les douaniers américains concentrent leur attention ou, pour employer un euphémisme, leur mauvaise volonté sur les exportateurs canadiens de pièces d'automobile. L'application plus rigoureuse des tarifs douaniers aux États-Unis n'est pas chose nouvelle; cela remonte à deux ans, au moins. Elle ne se concentre pas sur le Canada en particulier, elle touche largement tous les pays du monde. Elle ne se concentre pas spécialement sur le secteur de l'automobile et, à l'intérieur de ce secteur, sur les pièces. Autrement dit, cette application est générale et couvre tous les pays et tous les secteurs et non pas particulièrement les fabricants canadiens de pièces d'automobile.

M. Nesbitt: Le ministre a-t-il présenté des instances précises au gouvernement des États-Unis à propos de cette question? De plus, comme j'ai l'impression que le ministre n'a pas répondu exactement à la première question, puis-je lui demander de nous dire quelles dispositions ont été prises pour s'assurer que l'industrie des pièces d'automobile n'a pas été spécialement désignée?

L'hon. M. Pepin: J'ai cru avoir assez insisté. Nous avons réuni tous les renseignements de toutes les sources possibles. Nous avons consulté bon nombre de gens avec le résultat que je viens de signaler. Il est bien difficile de demander à quelqu'un de se confesser à moins d'être certain qu'il a péché.

Des voix: Oh, oh!

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES— L'AFFECTATION DE NOUVEAUX CRÉDITS—LA PROLONGATION DES ACTIVITÉS

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre suppléant de la Main-d'œuvre et de l'Immigration au sujet du programme d'initiatives locales. Elle est liée à des rumeurs selon lesquelles on envisagerait de consacrer un autre demi milliard de dollars au programme de main-d'œuvre. Je voudrais demander au ministre si le gouvernement envisage une telle augmentation des dépenses et aussi si, d'ici un jour ou deux, on donnera à la Chambre une analyse critique du programme d'initiatives locales, expliquant où on en est à cet égard.

• (1450)

L'hon. Martin P. O'Connell (ministre suppléant de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, le gouvernement considère toujours les programmes relatifs à la main-d'œuvre, mais pas dans le contexte décrit par le député.

Quant à la deuxième partie de la question, nous espérons publier prochainement, même avant la fin du mois, une liste de tous les projets, avec le nombre des employés et les montants affectés à chaque projet. Ces données pourraient permettre aux députés eux-mêmes de commencer à en faire l'évaluation.

M. Lewis: Vu l'annonce faite plus tôt concernant un autre programme, puis-je demander au ministre suppléant si l'on songe à annoncer un programme après le 31 mai à l'intention des chômeurs qui ne sont pas jeunes ou qui ne l'admettent pas? Prépare-t-on un projet pour prolonger après le 31 mai un programme fructueux étant donné que le chômage ne baissera pas à des niveaux convenables—ce que personne n'insinue—d'ici deux ou trois mois?

L'hon. M. O'Connell: Monsieur l'Orateur, je ne peux répondre en termes assez précis pour satisfaire le député d'en face, mais je peux dire que la situation de l'emploi après le 31 mai préoccupe beaucoup le gouvernement. Certes, nous avons des plans de création d'emplois pour les étudiants, et nous comptons bien que pour la période comprise entre février et juin 1972, l'expansion de l'économie aura créé plus de 700,000 nouveaux emplois. Nous observons très attentivement l'abandon graduel des programmes d'emploi spéciaux dans le contexte général de l'économie. Il va sans dire que nous prenons cette question en considération, même si ce n'est peut-être pas de la façon précise qu'a mentionnée le député. Il devra attendre à plus tard pour obtenir une réponse plus satisfaisante.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, le fond de ma question—et je ne dis cela que pour clarifier ma question supplémentaire—c'est de savoir si on ferait une annonce en temps voulu. Puis-je donc demander au ministre si je dois comprendre que cette étude est continue et que nous pouvons attendre l'annonce d'un plan bien avant le 31 mai, de sorte que les préparations, arrangements et consultations nécessaires pourront avoir lieu.

M. O'Connell: Monsieur l'Orateur, je veux assurer le député que si un tel plan est mis au point, nous ne négligeons rien pour l'annoncer assez longtemps avant sa mise en œuvre pour permettre à tout le monde de s'y préparer.

* * *

LES PÉNITENCIERS

LE PROJET DE RÉADAPTATION DES DÉTENUS COMPORTANT L'HÉBERGEMENT CHEZ DES PERSONNES ÂGÉES

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au Solliciteur général qui a fait, au cours des dernières 48 heures, une déclaration à Edmonton. Il y était question d'un projet de son ministère tendant à placer des détenus dans des foyers composés de personnes âgées dans le cadre d'un programme de réadaptation sociale. Cette déclaration, qui aurait d'ailleurs dû être faite à la Chambre, a semé la consternation parmi beaucoup de Canadiens âgés.

Des voix: Oh, oh!